



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Décision

**Date de publication:** SHAB 06.10.2020

**Numéro de publication:** BH07-0000001811

**Entité de publication**

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

## Décision en article 97 ORC, Caisse de retraite en faveur des anciens collaborateurs des Etablissements SIM SA en liquidation

Caisse de retraite en faveur des anciens collaborateurs des Etablissements SIM SA en liquidation

CHE-110.388.551

c/o: Marianne Fuhrmann

Route d'Antagnes 54

1867 Ollon VD

**Contexte:**

Dans le cadre de la liquidation totale de la **Caisse de retraite en faveur des anciens collaborateurs des Etablissements SIM SA en liquidation**, dont le siège est à **Ollon**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a approuvé, par décision du **29 septembre 2020**, les principes du transfert des engagements et de la fortune et les principes du plan de répartition de la fortune libre, conformément à l'article 53c LPP. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Conseil de fondation, c/o Marianne Fuhrmann, Route d'Antagnes 54, 1867 Ollon. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

**Décision:**

Approbation des principes du transfert des engagements et de la fortune et des principes du plan de répartition de la fortune libre du 29 septembre 2020.

**Organe décisionnel:**

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale  
Avenue de Tivoli 2  
1007 Lausanne

**Remarques juridiques:**

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

**Délai :** 30 jours

**Point de contact:**

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,  
Avenue de Tivoli 2,  
1007 Lausanne